

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011  
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00  
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00  
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan  
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50  
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00  
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00  
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30  
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45  
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à  
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h  
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique  
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M.  
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRE Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA  
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00  
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Commune de Bordeaux - Organisation de la biennale d'art urbain EVENTO du 6 au 16 octobre 2011 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La commune de Bordeaux va organiser la 2ème édition d'Evento à Bordeaux et sur d'autres communes de la CUB du 6 au 16 octobre 2011.

Le bilan de la première édition d'Evento a permis de constater des impacts considérables sur le territoire. Tout d'abord, la manifestation a accueilli 390 000 spectateurs et impliqué de nombreux acteurs culturels et socio-culturels (les centres culturels, les maisons de quartiers, les bibliothèques, les associations d'aide aux personnes handicapées, les écoles).

Cette année, carte blanche a été donnée à l'artiste italien Michelangelo Pistoletto, qui ambitionne de transformer Bordeaux et sa métropole en un véritable laboratoire dans lequel les citoyens, avec l'apport d'artistes internationaux et locaux seront amenés à revisiter leur quotidien et envisager leur futur au travers de la création artistique contemporaine.

Au travers d'un projet d'art urbain et d'un processus de longue durée, Evento 2011 souhaite repenser le rôle de l'art dans la société et ré-évaluer la relation entre un art populaire et un art de qualité.

Evento 2011 s'articulera autour de « Chantiers » publics se présentant comme des expérimentations, des laboratoires transversaux, mêlant volontairement les disciplines. Ils réuniront ce que l'on pourrait appeler des « cercles concentriques de qualités », rassemblant spécialistes, amateurs, acteurs sociaux et culturels du territoire.

Des événements seront organisés en collaboration avec les grandes institutions culturelles présentes sur l'agglomération ainsi que le réseau des musées de la ville : CAPC, Musée d'Aquitaine, Arc en rêve...

Des concerts, installations et performances auront lieu dans l'espace public et donneront à cette manifestation un caractère également festif et populaire.

La biennale d'art urbain Evento fait intervenir des artistes et structures locales (le TNT, Musiques de nuit, Zebra 3, le Carré-les Colonnes...) mais sa zone d'influence s'étend au-delà du seul champ local. Cet événement dépasse en effet les frontières nationales et européennes. Il constitue un projet fort pour l'attractivité de notre territoire grâce à l'intervention d'artistes venant du monde entier (Afrique du Sud : William Kentridge,

Pays-Bas : Van Abbemuseum, Serbie : Collectif Stealth Unlimited, Italie : Pippo Delbono, Claudia Castellucci, Cameroun : Pascale Marthine Tayou, République Tchèque : Iva Bittova, Etats-Unis : Phil Kline...).

Cette manifestation fait partie des opérations mentionnées par le contrat de co développement passé avec la commune de Bordeaux (fiche 42), validées par le Conseil de Communauté du 10 juillet 2009.

Notre établissement public a été sollicité pour un soutien financier à hauteur de 275 000 euros dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC qui s'élève à 3 725 000 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
Programme artistique	1 879 538	Ville de Bordeaux	2 500 000
Médiation	40 000	CUB	275 000
Communication	494 079	CRA	50 000
Sécurité et logistique	200 000	Etat	100 000
Directeur artistique	85 400	Partenaires privés	800 000
Coordination générale	415 531		
<b>TOTAL</b>	<b>3 725 000</b>		<b>3 725 000</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Entendu** le rapport de présentation,

#### **DECIDE**

**Article 1** : L'attribution d'une subvention d'un montant de 275 000€ à la Ville de Bordeaux pour l'organisation de la deuxième édition d'EVENTO qui se déroulera du 6 au 16 octobre 2011,

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 657341, fonction 900, CRB UA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
22 JUILLET 2011

PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2011

Mmeme FRANÇOISE CARTRON